

# LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE 2021

## I - PROGRAMME

Le **CLUB CYCLISTE DE SALOUEL** organise le **05 & 06 JUIN 2021** « **LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE** » sous réserve de l'autorisation Préfectorale.  
Epreuve Cycliste Cyclospor en 3 étapes ( 1<sup>ère</sup> Cat., 2<sup>ème</sup> Cat., 3<sup>ème</sup> Cat avec le concours de la commune de **GUIGNEMICOURT**.

### SAMEDI 06 JUIN :

- **Matin :** Remise des dossards et du cadeau aux coureurs à la permanence (*distanciation physique et port du masque obligatoire*)

A partir de 8h00 : MAIRIE de GUIGNEMICOURT

- 1<sup>ère</sup> Etape en circuit :

**GUIGNEMICOURT ( Départ rue de La Vallée ) -- BOVELLES – FERRIERES - GUIGNEMICOURT**

Epreuve 3<sup>ème</sup> Cat.      Départ : 9h00    Distance : 8 tours x 8 km soit 64 km

Epreuve 2<sup>ème</sup> Cat.      Départ : 11h00    Distance : 9 tours x 8 km soit 72 km

Epreuve 1<sup>ère</sup> Cat.      Départ : 13h00    Distance : 10 tours x 8 km soit 80 km

Remise des Maillots des différents vainqueurs après l'arrivée au podium

- **Après Midi :**

- 2<sup>ème</sup> Etape Contre la montre :

**GUIGNEMICOURT ( Départ rue du La Vallée ) – BOVELLES – FERRIERES – GUIGNEMICOURT ( Arrivée rue de La Vallée )**

1<sup>er</sup> départ à 16h00    Distance 8 km

Départ toutes les minutes : 3<sup>ème</sup> Cat. – 2<sup>ème</sup> Cat. – 1<sup>ère</sup> Cat.

(suivant le tirage au sort effectué avant l'épreuve ).

Remise des Maillots Dimanche matin au podium à **GUIGNEMICOURT** avant les épreuves

### DIMANCHE 07 JUIN:

- **Matin :**

- 3<sup>ème</sup> Etape en circuit :

**GUIGNEMICOURT ( Départ rue de La Vallée ) – FERRIERES – BOVELLES - GUIGNEMICOURT**

Epreuve 3<sup>ème</sup> Cat.      Départ : 9h00    Distance : 8 tours x 8 km soit 64km

Epreuve 2<sup>ème</sup> Cat.      Départ : 11h00    Distance : 9 tours x 8 km soit 72 km

Epreuve 1<sup>ère</sup> Cat.      Départ : 13h00    Distance : 10 tours x 8 km soit 80 km

## II - REGLEMENT

Le règlement national cyclospor UFOLEP en vigueur demeure applicable pour tous les participants à cette épreuve.

## III - CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Cette épreuve est ouverte à toutes les associations cyclosporives UFOLEP. Chaque club pourra engager un ou plusieurs coureurs. Pas d'engagement constitué de coureurs de clubs différents.

**ATTENTION AVEC LE PROTOCOLE SANITAIRE MIS EN PLACE PAR LE MINISTERE DES SPORTS, LES ENGAGEMENTS SERONT LIMITES A 50 COUREURS PAR CATEGORIE.**

Une annulation d'engagement de votre part ne fera l'objet d'aucun remboursement sauf sur la non autorisation préfectorale.

Le fait d'être engagé implique que le cyclosporitif aura pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses.



# LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE 2021

## IV – PROTOCOLE SANITAIRE

- **SUR PRESENTATION PAR LE COUREUR ( AVEC LE PORT DU MASQUE & EN DISTANCIATION PHYSIQUE ) DE LA LICENCE 2021 ET DE LA CARTE CYCLOSPORTIVE DUMENT HOMOLOGUEE, LE DOSSARD SERA REMIS SEULEMENT A LA PERSONNE CONCERNEE.**
- **LES PERSONNES EN CHARGE DE DONNER LES DOSSARDS, SIGNERONT A LA PLACE DU COUREUR.**
- **L'ACCES AU CIRCUIT & A LA ZONE DE DEPART / ARRIVEE POUR L'ETAPE 1 & 3, SERA FILTRE ET ACCESSIBLE SEULEMENT PAR LES COUREURS CONCERNES PAR LA COURSE DANS LEUR CATEGORIE RESPECTIVE ( SUR PRESENTATION DU BRACELET PAR LE COUREUR ).**
- **LE PUBLIC N'EST PAS AUTORISE SUR L'AIRE DE DEPART / ARRIVEE ( SAUF L'ORGANISATION & OFFICIELS )**
- **EN CETTE ANNEE COVID-19 ET DU PROTOCOLE IMPOSE, IL N'Y AURA PAS DE VEHICULES DE DIRECTEURS SPORTIFS EN DEPANNAGE POUR CREVAISON.**
- **UNE FOIS LA LIGNE D'ARRIVEE FRANCHIE, LES COUREURS DOIVENT QUITTER LA ZONE DEPART / ARRIVEE POUR PERMETTRE A LA CATEGORIE SUIVANTE DE VENIR AU DEPART ( ETAPE 1 & ETAPE 3 ).**

## V – DEPANNAGE

Pour la 1<sup>ère</sup> & 3<sup>ème</sup> étape, deux véhicules neutres seront derrière le peloton des coureurs dont un véhicule qui sera chargé de couvrir les échappées s'il y a lieu.

*\*Attention prévoir vos roues de dépannage dans les véhicules neutres ou possibilité d'une seule personne libre sur le bord du circuit ( par contre, pas de dépannage dans la zone de départ / arrivée ).*

Également en cette période de Covid-19, le changement de matériel (roues, vélo complet) n'est pas autorisé entre coéquipiers sur le circuit.

Pour des raisons de sécurité, le changement de matériel sur le circuit devra s'effectuer **OBLIGATOIREMENT SUR LA DROITE DE LA ROUTE.**

**Un participant doit d'être un sportif citoyen éco-responsable et ne rien jeter dans la nature.**

## VI – LES ETAPES

1<sup>ère</sup> étape par catégorie : les coureurs seront placés avant le départ par ordre d'arrivée des engagements sur une grille de distanciation physique.

Pour Le C.L.M., Les coureurs devront obligatoirement se présenter au départ 10 minutes avant selon l'horaire prévu par chacun ( zone de distanciation physique ).

3<sup>ème</sup> étape : les coureurs seront placés avant le départ par ordre de classement général de l'étape 1 & 2 sur une grille de distanciation physique.

**NOUVEAU!**

**NOUVEAUTE CETTE ANNEE POUR LES CLASSEMENTS ET ETRE LE PLUS PERFORMANT POSSIBLE, NOUS ALLONS METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE CHRONOMETRAGE PAR TRANSPONDEURS A CHAQUE ETAPE ( chaque coureur aura un transpondeur à charge pendant les deux jours)**

**ufolep**

# LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE 2021

## VII - CLASSEMENTS

### Classements généraux individuel

Seront déclarés vainqueurs dans chaque catégorie, les concurrents qui auront mis le moins de temps à parcourir les trois étapes.

### Classement Meilleur Grimpeur par catégorie

Sera déclaré vainqueur de ce classement, le concurrent ayant totalisé le plus de points à l'issue de ces deux jours.

1<sup>ère</sup> étape : **MG** à chaque passage sur la ligne « **Côte de GUIGNEMICOURT** » au km 5 ( sauf le dernier tour )  
- les 4 premiers coureurs classés recevront respectivement 5, 3, 2, 1 point.

3<sup>ème</sup> étape : **MG** à chaque passage sur la ligne « **Côte de GUIGNEMICOURT** » au km 2 ( sauf le dernier tour )  
- les 4 premiers coureurs classés recevront respectivement 5, 3, 2, 1 point.

### Classement par Equipe par Catégorie

Sera déclaré vainqueur de ce classement, l'équipe dont les trois membres totaliseront le moins de temps au classement individuel final.

### Classement par point par catégorie

Sera déclaré vainqueur de ce classement, le concurrent ayant totalisé le plus de points à l'issue de ces deux jours.

1<sup>ère</sup> étape & 3<sup>ème</sup> étape : **PTS** à chaque passage sur la ligne (sauf le dernier tour )  
- les 4 premiers coureurs classés recevront respectivement 5, 3, 2, 1 point.

## VIII- REMISE DES RECOMPENSES & MAILLOTS

### LES MAILLOTS DE LEADER à chaque étape & Classement général

Les maillots de leader seront attribués à l'issue de l'étape 1 ( sauf le C.L.M., remis le dimanche matin ).

**Les coureurs concernés devront se présenter en tenue cycliste ( cuissard & maillot ) et avec le port du masque au protocole ( Podium ) pour la remise des maillots distinctifs.**

Les récompenses des classements généraux ( coupes, Maillots et Gerbes ) seront remises le **Dimanche 06 JUILLET 2021 à 16h00 place de la Mairie à GUIGNEMICOURT (en distanciation physique et le port du masque)**

Ces maillots devront obligatoirement être portés par leurs détenteurs pendant l'étape suivante.

Si, à la fin d'une étape, il s'avère qu'un même concurrent soit leader de classement général individuel, du MG et ou du classement par Points, celui-ci prendra le départ de l'étape suivante muni du maillot de leader selon les catégories. Pour les autres maillots ce sera le concurrent suivant du classement concerné qui revêtira.

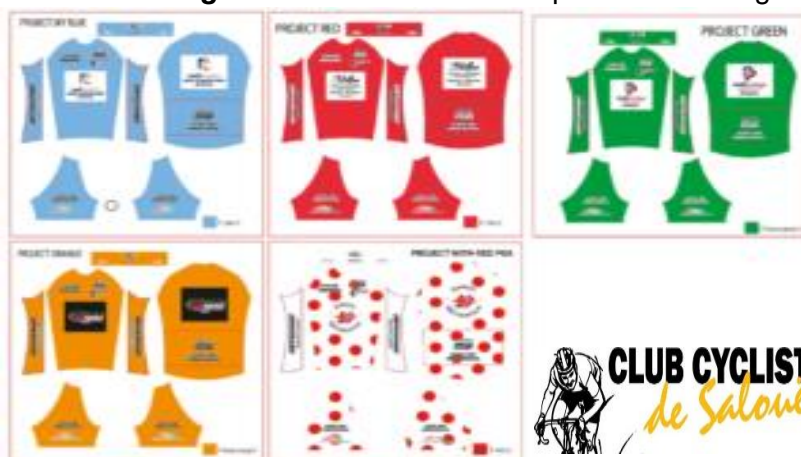
\* **Maillot Bleu Ciel** "*Real Conseil Amiens*" Catégorie 1.

\* **Maillot Rouge** "*Filiflor Aumale*" : Catégorie 2.

\* **Maillot Orange** "*Liberty Fitness Aumale*" : Catégorie 3.

\* **Maillot à Pois** "*Amiens Métropole*" : Meilleur grimpeur Catégorie 1 - 2 et 3<sup>ème</sup> Cat.

\* **Maillot Vert** "*Réal Portage Amiens*" : Classement par Points Catégorie 1 - 2 & 3<sup>ème</sup> Cat.



# LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE 2021

## X SECURITE

Pour les concurrents attardés (même si les signaleurs sont encore en poste) il est obligatoire de rouler à droite de la chaussée et surtout de respecter le code de la route

**Il est interdit à tous les concurrents de franchir la ligne d'arrivée en sens inverse.**

Les membres de l'association déclinent toute responsabilité de course.

L'ensemble des membres de l'association, de l'organisation (motards, signaleurs et autres personnes) sont des bénévoles, ils méritent le respect tout comme ils respectent les cycloportifs.

### Sont seulement tolérer sur les trois étapes en Circuit

- Véhicules ouvreurs
- Motos organisation
- Véhicules commissaires
- Véhicules de secours
- Véhicules neutres (changement de roues)

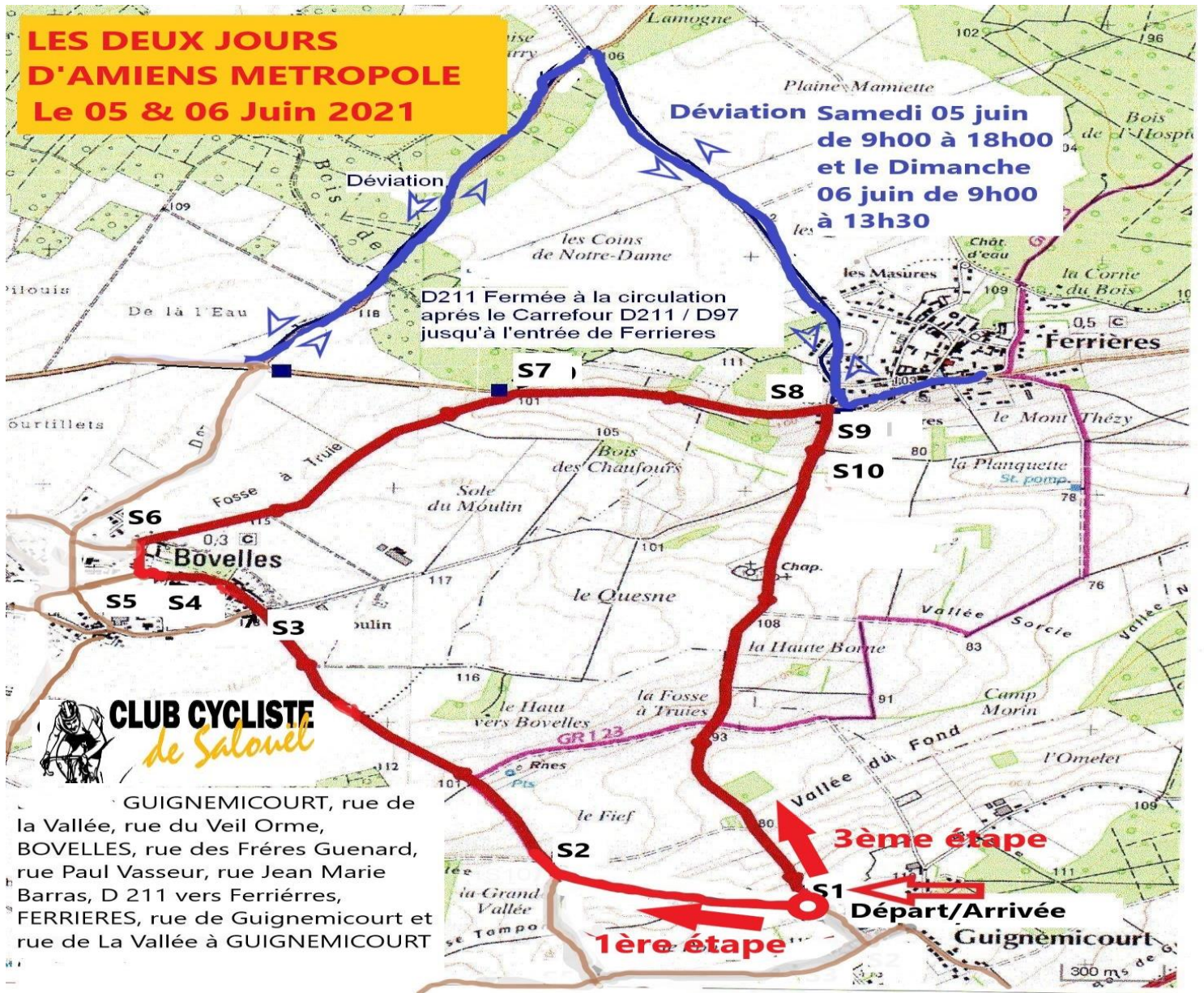
Le Comité d'Organisation peut annuler une des épreuves suivant la décision préfectorale ou des services compétents (sans possibilité de remboursement d'inscription) et il est chargé de faire appliquer le présent règlement. Il pourra prendre toutes les sanctions à l'encontre des cycloportifs qui ne le respecteraient pas.

## XI- DROITS A L'IMAGE

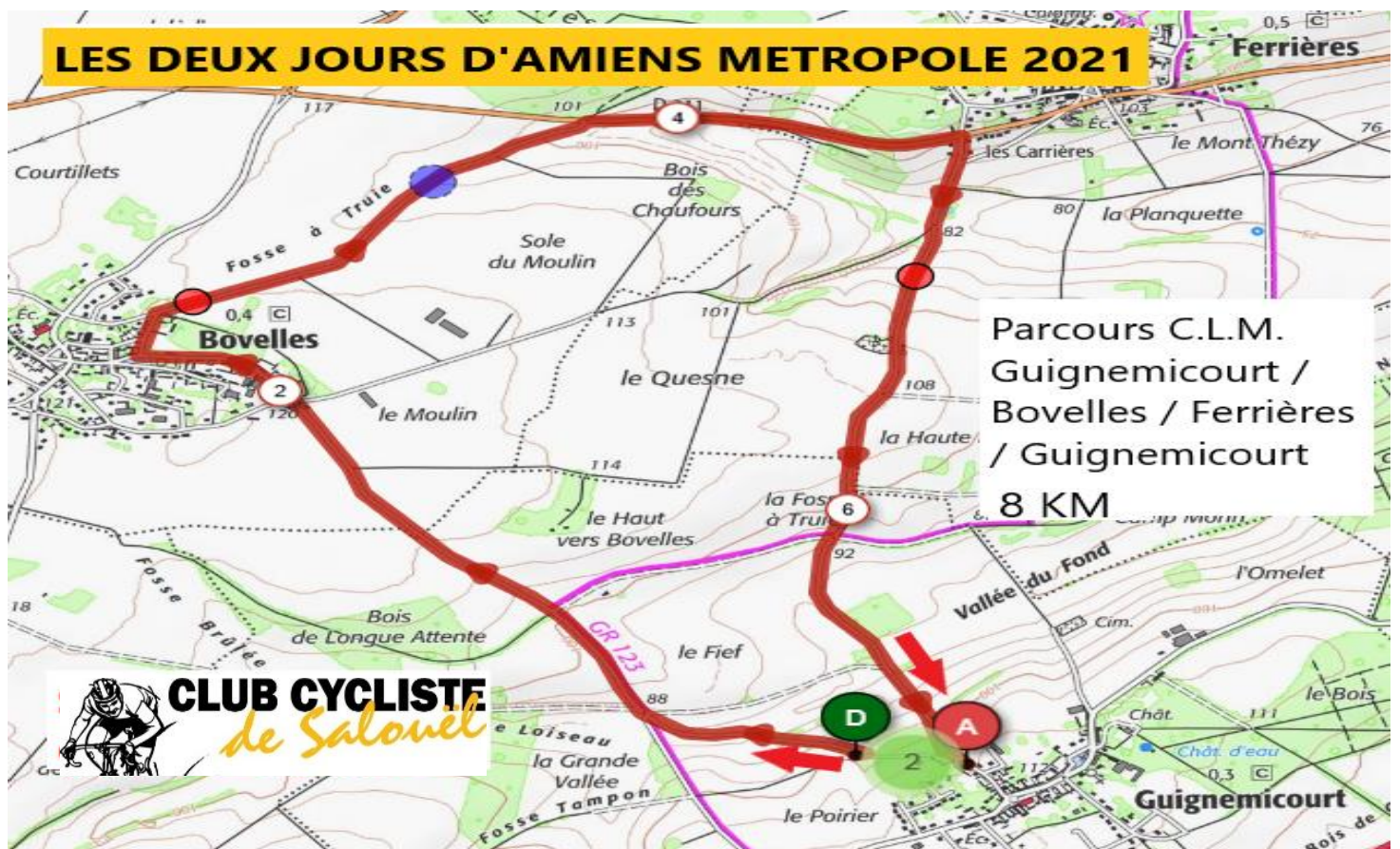
Afin de permettre la diffusion et la promotion « **LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE 2021** » le plus larges possibles, chaque coureur autorise l'organisateur et son ayant droit à reproduire ou à représenter les images sous toute forme, sur tout support existant ou à venir pour toute communication au public.



**LES DEUX JOURS  
D'AMIENS METROPOLE  
Le 05 & 06 Juin 2021**



**LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE 2021**



# BULLETIN D'ENGAGEMENT

## LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE 2021

Le présent bulletin doit être renvoyé à : **LIBERTY FITNESS AUMALE**  
**Mr Dimitri PORET / CCS**  
**5 Boulevard Victor Hugo**  
**76390 AUMALE**

CLUB .....

Adresse : .....

Tél. : 0... / ..... / ..... / ..... / ..... E Mail : @

Nom	Prénom	Cat. Valeur 1- 2 - 3 (indiqué éventuellement Fém. avec la Cat.)	Date de Naissance	N° de Licence

<b>Nombre d'engagements : ..... X 27€</b>	<b>€</b>
<b>Total</b>	<b>€</b>

- **Le chèque pour les engagements à l'ordre du CC SALOUEL** seront encaissés après l'épreuve

<b>Caution pour le transpondeur : .....X 30€</b> ( par coureur ) <i>Chèque à part / non encaissé</i>	<b>€</b>
--	----------

- **Le chèque pour la caution des transpondeurs** sera rendu après restitution par le coureur.

**AUCUN ENGAGEMENT PAR TELEPHONE & SUR PLACE**

**Limité à 50 coureurs par catégorie – Cachet de la Poste faisant foi.**

Les engagements devront être transmis uniquement par courrier avec le règlement sur ce formulaire **avant le 30 MAI 2021**